

LE BAC À COMPOST

disposition des déchets compostables



✓ OUI!

- » coquilles d'œufs et de noix, crudités et fruits
- » herbe, déchets de jardin, feuilles et mauvaises herbes
- » filtres à café et à thé et ensembles et sachets

✗ NON!

- » cendres, viande, ordures, os, arêtes de poisson, restes de cuisson, sacs (bio)plastiques, poussière sacs à tétines, litière pour animaux et couches → **le bac à déchets résiduel**
- » emballages légers → **le bac jaune**

LE BAC JAUNE

disposition des emballages légers



✓ OUI!

- » emballages et feuille d'aluminium (par exemple boîtes de conserve, bols et couvercles)
- » pots de fleurs et palettes en plastique
- » boîtes en plastique et en fer blanc
- » seaux de peinture vides
- » pots de yaourt et fromage blanc (veuillez retirer les manchons en carton si c'est nécessaire)
- » emballages, films et sacs en plastique
- » emballages en mousse et polystyrène
- » bombes aérosol complètement vides
- » emballages congelés (en plastique ou avec revêtement plastique)
- » Tubes (par exemple de dentifrice et de pâte de tomate)
- » composites (par exemple tetra packs et canettes de chips et boissons en poudre)
- » bouchons pour bouteilles et pots
- » bouteilles de détergent

✗ NON!

- » verre brisé, jouets, couches et emballages très sales → **le bac à déchets résiduel**
- » styromousse et déchets de construction, film étirable industriel → **entreprises d'élimination agréées**
- » polluants → **collecte des polluants**
- » papier et carton → **le bac bleu**
- » verres d'emballage → **réceptacle en verre**

LE BAC À DÉCHETS RÉSIDUELS

disposition des déchets résiduels



✓ OUI!

- » classeurs et couvertures rigides de livres
- » cendres, ordures et poussière sacs à tétines
- » papier de cuisson, photos et papier photographique, papier d'emballage (couché), reçus en papier thermique blanc et papiers peints
- » boîtiers pour CD et DVD, cassettes et disques
- » résidus de peinture séchés (peintures solubles dans l'eau)
- » vitre et miroirs, plats, céramique et vases
- » lampes à incandescence et halogènes (pas de lampes à économie d'énergie)
- » articles d'hygiène, couches et brosses à dents
- » cafetières, théières et bouteilles thermos (également en verre)
- » os, viande, litière et autres produits animaux
- » essuie-tout, mouchoirs, serviettes en papier et serviettes de table (également non utilisés)
- » chiffons, chiffons de nettoyage et chaussures
- » restes cuits et huile de cuisson
- » jouets (également en plastique)
- » seringues (fermement emballé) et matériel de pansement

✗ NON!

- » batteries et accumulateurs → **retrait via le commerce**
- » lampes à économie d'énergie, tubes fluorescents, CD, DVD et appareils électriques → **retrait via le commerce, points de collecte pour les appareils électroniques**

LE BAC BLEU

disposition des déchets de papier



✓ OUI!

- » livres (sans couvertures rigides)
- » blocs-notes, cahiers et papier à lettres, carton
- » journaux, magazines, catalogues et brochures

✗ NON!

- » feuilles d'autocollants, photos, essuie-tout, mouchoirs, serviettes en papier et serviettes de table, papiers peints (également non utilisés) et papiers souillés → **le bac à déchets résiduel**
- » composites, carton couchés et films → **le bac jaune**